



Espaces
Naturels
Sensibles
de l'Orne

Le Coteau de la Butte à Courménéil

> Circuit découverte





Bonjour et bienvenue sur le coteau de la Butte

Je vous propose une promenade à la découverte des richesses et des particularités de ce site caractéristique du Pays d'Auge.



Tout au long de votre parcours, des bornes numérotées vous indiqueront les étapes présentées dans ce dépliant, et des panneaux thématiques vous permettront de mieux comprendre les aspects originaux de cet espace... suivez le guide.



Étape 1

Vous êtes ici dans la Vallée de la Dives

Ce fleuve prend sa source sur la commune de Courménéil et se jette dans la Manche à Dives-sur-Mer.

Au niveau du pont, à travers les aulnes, vous pouvez apercevoir la Côneière, petit ruisseau qui serpente tout le long du vallon.

Malgré un faible débit estival, la qualité et la fraîcheur de ses eaux offrent des conditions favorables à la reproduction des truites qui viennent y frayer. L'ail des ours apprécie les berges humides où il forme des tapis de fleurs blanches au printemps.

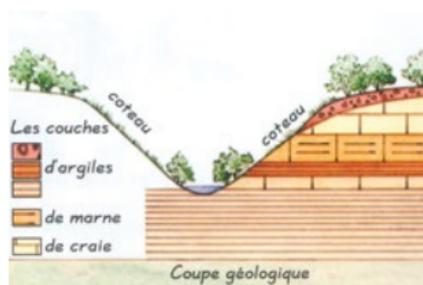


Ail des ours

Le PAYS D'AUGE

Les fleuves et les rivières ont façonné ce paysage de plateaux et de vallées dites en forme d'auge, qui ont donné leur nom à cette région typique de la Normandie.

Étape 2 Le versant pentu



ou coteau, sur lequel vous trouvez est constitué d'une alternance de couches de craie très filtrantes, et d'argile et de marnes imperméables qui retiennent l'eau. La présence constante d'arbustes piquants tels que le prunellier ou l'aubépine lui a valu localement l'appellation de « picane ».

Sur les secteurs bien exposés du coteau, le fort ensoleillement et la présence de sols calcaires drainants offrent des conditions de chaleur et de sécheresse favorables à des plantes méditerranéennes : le Thym serpolet, l'Origan et l'Hélianème. La végétation dominée par deux graminées caractéristiques, le Brome érigé et la Brize intermédiaire, forme ce que les spécialistes nomment une « pelouse calcaire ».



Étape 3 Qu'elle est donc cette fleur ?

À travers le coteau...

En dehors des périodes réservées au pâturage pour la gestion du site (lorsque le portillon est ouvert), l'accès libre sur le coteau vous permettra d'approcher au plus près une faune et une flore particulièrement riches et parfois très rares... à respecter bien entendu !





Orchis moucheron

Ophrys abeille

Platanthère verdâtre

Pas moins de 14 espèces d'orchidées ont été répertoriées sur le site. Certaines forment au mois de mai des populations importantes faciles à repérer, telle l'orchidée moucheron avec ses épis de petites fleurs roses ou la Platanthère à fleurs blanc-verdâtre.

L'Ophrys abeille et l'Orchis grenouille beaucoup plus discrètes sont plus difficiles à découvrir.

La diversité des floraisons qui se succèdent du printemps à l'automne favorise une multitude d'insectes et notamment de papillons comme les petits Argus bleus amateurs de chaleur ou le rare Damier de la Succise.



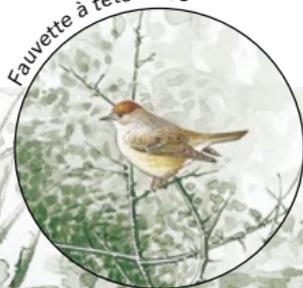
Damier de la Succise

Les haies et les buissons composés d'arbustes à fruits - aubépine, sureau, prunellier, ... - fournissent le gîte et le couvert à de nombreux oiseaux et petits mammifères.

Muscardin



Fauvette à tête noire



La tranquillité du site attire également les chevreuils, blaireaux ou sangliers, dont plusieurs traces révèlent la présence régulière.

Chevreuil



Sanglier



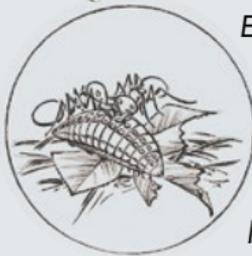
Blaireau



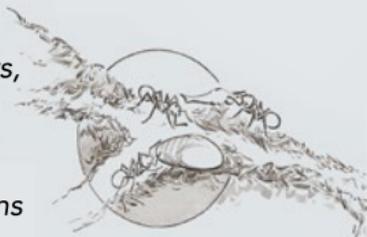


La FOURMILIÈRE et le PAPILLON

Les fourmilières qui forment de nombreuses petites buttes sur le coteau, jouent un rôle important pour la survie de l'Argus bleu.



En effet, les fourmis abritent et protègent des prédateurs, la chenille de ce papillon qui secrète un jus sucré qu'elles apprécient et elle emportent la chrysalide dans leur fourmilière.



Une source sur le coteau

Avant de retrouver le chemin, en haut de la pente, la petite source, bien que parfois tarie, est facilement repérable grâce à la présence de plantes des milieux humides ; la grande Prêle des marécages et la rare Linaigrette à feuilles larges aux inflorescences soyeuses.



Prêle des marécages

Linaigrette

Étape 4 Un paysage qui a évolué



Étape 5

Bétoire - Histoire de trou !

(accessible hors période de pâturage)



Étape 6

Chemins creux



La suite de la promenade va vous permettre d'emprunter d'anciens chemins creux bien conservés, traditionnellement bordés de hautes haies protectrices. Autrefois, ces chemins faisaient également fonction de fossés d'écoulement pour les eaux. C'est encore le cas de nos jours, ce qui explique le caractère humide de certains secteurs comme celui où vous vous trouvez actuellement, marqué par la présence d'une grande plante : la laïche pendante.



La LAÏCHE PENDANTE

Ce grand carex aux inflorescences tombantes et à la tige triangulaire rendue très coupante par la présence de silice dans ses tissus, était autrefois bien connu car ses feuilles étaient utilisées pour cercler le livarot, célèbre fromage local.

Étape 7

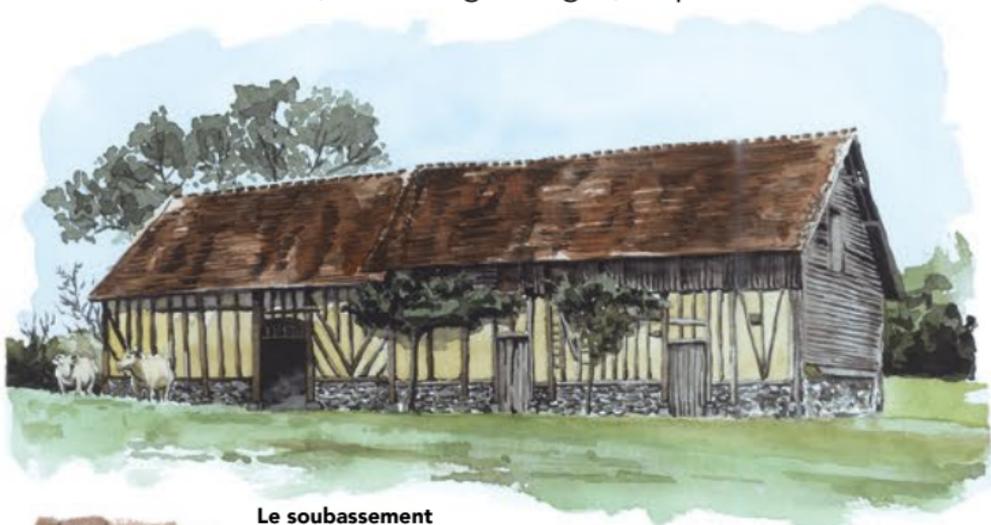
Drôles de trognes



Étape 8 Bâtiment à colombages

Dans le pré voisin, vous pouvez apercevoir un bel exemple de bâtiment à pans de bois caractéristique de l'architecture du Pays d'Auge. Cette technique fut utilisée pendant des siècles car elle permettait de combler un manque de pierre tout en privilégiant des matériaux plus économiques abondants localement ; le bois et l'argile.

Une ossature bois forme la structure de la maison et les murs sont constitués de torchis, un mélange d'argile, de paille et de chaux.



Le soubassement

Muret de pierres édifié afin d'éviter l'humidité et le pourrissement du bois



Le hourdis

Remplissage entre les colombages qui permet d'achever la clôture de l'édifice, il est réalisé en torchis



Le colombage

Ensemble de pièces de bois qui servent à maintenir le hourdis



Étape 9 Le Coteau de la Butte, un milieu préservé

Retour au point de départ

Le retour au parking se fait par la route... Soyez prudent, restez bien sur le bas-côté !

Si vous ne souhaitez pas garder ce dépliant, replacez-le dans le distributeur. Merci.



Plan du site et circuit de découverte



Conseil départemental de l'Orne

BUREAU DES ESPACES NATURELS SENSIBLES

27, boulevard de Strasbourg

CS 30528 - 61017 Alençon cedex - Tél. 02 33 81 61 53

Renseignements visites guidées : Offices de Tourisme